

## LLSHS : modification de la capacité d'accueil Master 1 Métiers du livre pour l'année universitaire 2024-2025

### Le conseil d'administration

*Vu la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;  
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;  
Vu l'arrêté d'accréditation de l'UBS en date du 01/07/2022 ;  
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;  
Vu la délibération n°116-2023 du CA du 12 décembre 2023 ;*

Le master Métiers du livre, dont la maquette compte un grand nombre d'heures d'enseignement en salle informatique, utilise essentiellement la seule salle de l'UFR équipée des logiciels spécifiques sur lesquels il forme ses étudiants.

Celle-ci ne pouvant accueillir que 17 étudiants, il souhaite limiter le nombre d'étudiants accueillis à 34 afin de ne pas générer de troisième groupe et peser trop lourdement sur le faible nombre d'enseignants(-chercheurs) dont il est composé. Cette demande a été validée par le conseil de l'UFR LLSHS du 11 janvier 2024.

### Après en avoir délibéré,

Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés l'abaissement de la capacité d'accueil du master 1 métiers du livre pour l'année universitaire 2024/2025 à 34 (au lieu de 40).

### Documents en annexe :

- Néant

|                             |                             |    |
|-----------------------------|-----------------------------|----|
| <b>Décompte des votes :</b> | <b>Suffrages exprimés :</b> | 22 |
| Membres en exercice :       | Pour :                      | 22 |
| Membres présents :          | Contre :                    | 0  |
| Membres représentés :       | Abstentions :               | 0  |

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 28 mai 2024

